L'AGEFI | SUISSE jeudi 3 octobre 2013 | PAGE 7

«J'ai dû privilégier l'action interne»

DICK MARTY. L'ancien président du Conseil de l'Université de Neuchâtel explique son rôle dans la crise aiguë qui a touché l'institution.

Dick Marty, ancien chercheur à l'Institut Max-Planck de Fribourg-en-Brisgau, ancien procureur général du Tessin, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats radical pendant seize ans, connu à l'international avec différents mandats reçus en particulier dans le cadre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Il a été trois ans président du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Il a expliqué sa décision récente de ne pas solliciter un nouveau mandat (en pleine crise dans la Faculté des sciences économiques) par l'éloignement, le manque de disponibilité et d'intérêt pour les problèmes récents, très médiatisés et trop absorbants.

Comment se fait-il que vous ayez été si réservé depuis le début de la crise?

On m'a reproché - certains médias du moins - d'avoir été trop discret, voire silencieux ou absent. La radio publique a même ironisé sur le fait que j'étais toujours prêt à dénoncer des faits à l'étranger, alors que je ne disais rien dans ce cas. Dans la mesure où il s'agit d'un commentaire, on peut aussi s'abstenir de réagir. Mais c'est également, et surtout une information: une information grossièrement fausse. J'ai décidé d'ouvrir une enquête interne approfondie (en forçant les compétences du Conseil de l'Université) confiée à des spécialistes. Et c'est encore



«Cette école est un petit bijoux qui devrait être traité en tant que tel. Je crois que les Neuchâtelois ne s'en rendent pas compte.»

moi, au nom du Conseil de l'Université, qui a demandé au Conseil d'Etat l'ouverture d'une enquête administrative. J'ai parlé de cette affaire au mois de décembre dernier lors du Dies academicus, et je me suis adressé aux professeurs au mois de juin.

Vous ne pensez pas que des interventions publiques auraient pu apaiser l'atmosphère?

J'ai privilégié l'action interne, estimant ne pas devoir encore alimenter la surenchère médiatique. Cela d'autant plus qu'il y avait une obligation de réserve, l'enquête administrative étant en cours J'ai renoncé à un nouveau mandat, car j'estime qu'il faut être plus près de Neuchâtel dans cette situation. Je ne peux pas cacher non plus que j'avais évidemment d'autres attentes en acceptant cette fonction. A peine arrivé au Conseil, de graves accusations avaient été for-

mulées contre l'Université, avec l'habituel tintamarre médiatique.

Il y a quand même eu de vrais problèmes.

Oui. Mais des «affaires» - quelques unes réelles, la plupart inventées ou exagérées - ont absorbé trop d'énergie, le tout dans un climat écœurant de chasse aux sorcières et de campagnes de presse de la part de certains qui se prenaient pour Bob Woodward au temps du Watergate. En l'occurrence, la «gorge profonde» était quelqu'un de l'intérieur qui voulait régler des comptes; si l'informateur avait voulu agir dans l intérêt de l'Université, il aurait choisi une autre voie.

Et différents épisodes se sont succédé.

Une expertise externe a clairement établi qu'il n'y avait eu aucune malversation et que les accusations étaient infondées. Certes, ce qui s'est passé maintenant est déplorable, je pense notamment au plagiat et aux rapports personnels entre quelques professeurs de la Faculté des sciences économi-

ques. Mais l'Université n'a pas «tremblé» (comme l'ont prétendu des commentaires du téléjournal). La quasi-totalité du corps enseignant a continué à faire son travail avec passion et compétence. Apparemment, ce fait très positif ne convient pas à tout le monde. J'espère que ces turbulences n'auront pas été inutiles, et qu'elles auront au moins aidé à prendre conscience de l'importance et des exigences de l'université.

Dans l'affaire Sam Blili, l'institution et le canton ont-ils été à la hauteur? Qu'est ce qui ne fonctionne pas dans la gestion de cette crise?

Le plagiat est plus courant qu'on le pense. Cela ne le rend nullement acceptable. On ne saurait le tolérer de la part des étudiants. Pour un professeur, ça ne peut être que le carton rouge, sans quoi on discrédite toute l'institution. Il est difficile de comprendre pourquoi la décision a tellement tardé.

Le nouveau président Antoine Grandjean dit qu'il y a un problème de structure, non de personnes. On ne comprend pas très bien. Vu de l'extérieur, il semble quand même y avoir de sérieux problèmes de personnes. On entend toujours parler par exemple d'un directeur des infrastructures dont l'influence sur le rectorat est dominante et dont l'épouse est responsable de la prévention contre le mobbying.

Il y a certainement un problème de structures. Une absence de clarté, notamment, entre les compétences du rectorat, des décanats et du Conseil d'Etat. En fait, une question de gouvernance. Quant au Conseil de l'Université c'est une institution assez ambiguë qui n'a que très peu de compétences. Oui, il y a aussi eu des problèmes de personnes: des professeurs qui ne se parlaient pas, qui même se détestaient ouvertement. Cela est inacceptable (même si ce n'est pas très rare dans les milieux académiques. Il aurait fallu intervenir bien avant. Avec d'autres structures, cela aurait été sensiblement plus facile.

INTERVIEW: FRANÇOIS SCHALLER

L'université de Suisse occidentale

Quels objectifs assigneriez-vous à l'université de Neuchâtel si elle ne dépendait que de vous?

J'estime qu'il s'agit d'un petit bijou qui devrait être traité en tant que tel. Sa dimension, nécessairement conditionnée par le bassin socio-économique, l'oblige à faire des choix et à développer des niches d'excellence. Sous cet aspect, elle a obtenu des résultats remarquables.

Lesquels par exemple?

On risque d'être injuste en ne donnant que quelques exemples. Je mentionnerai cependant les sept pôles d'excellence qui ont été définis, des domaines où la grande compétence de Neuchâtel est reconnue loin à la ronde: le droit de la santé, migrations et mobilité, hydrogéologie et géothermie, écologie chimique, interactions sociales, temps et fréquence, sciences cognitives. Des disciplines qui se réfèrent aussi bien à la recherche fondamentale qu'aux problèmes immédiats de notre temps. De l'horloge atomique et le grand projet européen Galileo à l'énergie de demain. Ou aux grands problèmes sociaux de l'époque, comme la santé et la migration. Et si on parlait un peu plus du travail de tous ces chercheurs?

Et du point de vue de l'enseignement?

Neuchâtel a l'avantage d'offrir une relation plus intense et plus personnalisée avec les étudiants, même si nous avons dû tirer la sonnette d'alarme sous cet aspect. L'augmentation vigoureuse du nombre d'étudiants ces dernières années avait provoqué un certain retard dans l'adaptation de leur encadrement. Des mesures ont été prises parce que l'on est conscient qu'il s'agit d'un avantage important pour l'Université. Cette stratégie doit être poursuivie. Il est d'autre part urgent qu'on reconnaisse à l'institution un véritable statut d'autonomie, en lui attribuant les moyens financiers nécessaires, surtout les compétences et les responsabilités que cela implique.

Quel modèle existant recommanderiez-vous, en Suisse ou à l'étranger?

Justement le modèle se fondant sur l'autonomie et la responsabilité. Cela ne veut pas dire que l'Université peut faire ce qui lui plait. Un mandat de prestation doit être fixé et des procédures de compte rendu définies. La concurrence va être de plus en plus dure et les universités suisses ont intérêt à mettre au point des stratégies communes de développement et de coordination. Davantage de réseaux devraient être développés. On a déjà créé des synergies, mais on ne devrait peut-être pas se limiter au cas par cas. Développer plutôt des stratégies à moyen et long terme. La concurrence n'est pas tellement entre uni-

versités suisses, mais avec les instituions étrangères. Ne devrait-on pas relancer l'idée d'une Université romande, ou de Suisse occidentale par exemple? Ou d'autres modèles, en s'inspirant par exemple de ce qui a été fait avec les HES. Ce genre de discussion ne devrait pas être réservé à quelques petits aréopages fermés: il requiert un vaste débat qui mettra nécessairement en discussion les limites du fédéralisme tel qu'il est compris aujourd'hui.

On a l'impression que tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faut davantage encore spécialiser Neuchâtel, mais qu'il n'y a guère de consensus, ni aucune volonté sur les niches à développer (ou des facultés à supprimer, sauf théologie).

Il faut en premier lieu que les Neuchâtelois soient conscients de l'importance d'une université, non seulement pour le grand enrichissement culturel que cela signifie, mais également pour l'apport significatif à l'économie locale. Cet aspect a été clairement démontré par des études approfondies. C'est justement tous ces problèmes que j'aurais aimé pouvoir mettre en discussion. Cela n'a pas été possible vu les circonstances.

Quel est selon vous le vrai problème de cette institution, et du canton par rapport à elle?

Encore une fois, je crains que la politique et la population neuchâteloises ne soient pas tout à fait conscientes de l'importance de l'Université. La politique, on le sait, a été très secouée par nombre d'«affaires», et cela surprend et choque d'autant plus que Neuchâtel s'était toujours caractérisé par la qualité de sa classe politique, sobre et efficace. On a ainsi, je le crains, un peu perdu le sens des priorités et la capacité d'élaborer des visions. Au nom du Conseil de l'Université, j'ai demandé des éclaircissements au Conseil d'Etat sur l'avenir financier de l'institution: un dialogue décevant et pas de véritables réponses.

Tout cela n'est pas propre à Neuchâtel.

C'est vrai. Il y a, dans des larges pans de la politique et de la population, une certaine hostilité envers les intellectuels. On a l'impression que les professeurs ne font rien et que la recherche est trop coûteuse. Les universités doivent vraisemblablement apprendre à mieux communiquer. La recherche, bien expliquée, est simplement fascinante. La presse a également sont rôle à jouer: il est trop facile - et tellement affligeant! - de recueillir et colporter des ragots et ignorer tout ce qui marche bien. Une presse libre? Evidemment! Critique? Bien entendu! Mais de grâce, compétente et objective. (FS)

Les HES sont plus attrayantes que les ES

PERSONNEL INFIRMIER.

La Suisse romande a mieux répondu à la pénurie dans les hôpitaux.

Une des raisons à cette gestion plus pragmatique est le choix de formation exigée: dans une Haute école (HES) en Suisse romande, dans une Ecole supérieure (ES) en Suisse alémanique. En Suisse romande, avec le système HES, l'attractivité est excellente, déclare Brigitte Neuhaus, responsable du département formation à l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI). Le nombre d'étudiants explose, ajoute-t-elle, précisant que, si les besoins des milieux aigus sont vraisemblablement couverts, c'est un peu plus difficile pour les milieux chroni-

ques, en EMS par exemple. Mme Neuhaus confirme ainsi les estimations de la Haute Ecole privée La Source. Selon cet établissement lausannois, les perspectives de pénurie s'estompent dans la partie francophone de Suisse, la HES de Suisse occidentale ayant enregistré lors de la dernière rentrée une hausse de ses effectifs de 10% dans le domaine de la santé. En Suisse alémanique en revanche, où coexistent le niveau de l'Ecole supérieure (ES) et celui des HES, les écoles ne sont pas remplies et les besoins ne sont pas couverts, poursuit la responsable de l'ASI. Selon elle, le système doit évoluer, mais un gros travail de fond est nécessaire dans les cantons et une harmonisation des titres au niveau HES n'est pas prévue, ou envisageable, avant 2025-2030. Brigitte Neuhaus tient cependant à relativiser. «La question de la pénurie est très complexe, d'autant plus qu'on travaille en Suisse avec beaucoup de personnel étranger», déclare-t-elle à l'ats. Et d'ajouter que les systèmes hospitaliers se trouvent face à de grandes restructurations tant dans la répartition des missions ou de fusions, que par l'intégration de nouvelles professions, et cela quel que soit le canton. Il faut aussi tenir compte des res-

trictions budgétaires qui entraînent une certaine limitation des engagements de personnels diplômés. Il est toutefois clair qu'en Suisse romande l'attractivité de la formation HES, par son positionnement clair et ses possibilités multiples de carrière, est chaque année plus forte depuis 2002. C'est cette année-là que la Suisse romande a adopté sa stratégie de ne former que des infirmières et infirmiers au niveau tertiaire A, c'est-à-dire dans la HES. Une stratégie qui poursuit son développement avec succès, écrit l'ASI dans un document sur les perspectives des soins infirmiers en Suisse à l'horizon 2020.

Quelques années plus tôt, à la fin des années 90, la Conférence nationale des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) avait décidé de positionner la formation en soins infirmiers au niveau tertiaire. En Suisse alémanique, depuis 2006, 90% du personnel infirmier est aussi formé au niveau tertiaire, mais B, à savoir les Ecoles supérieures (ES). Seuls 5 à 10% le sont en HES. — (ats)

Ecole de santé publique en Suisse francophone

Un nouvel établissement universitaire va organiser la formation post-grade et se penchera sur la création d'un master et d'un doctorat.

Les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, ainsi que trois institutions, viennent de créer l'Ecole romande de santé publique (ERSP). Son objectif: mettre en commun les forces de chacun afin de développer une offre de formation cohérente et attractive au niveau romand.

La convention a été signée juste avant l'été par les Universités de Genève (UNIGE), de Lausanne (UNIL) et de Neuchâtel (UNINE), ainsi que par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et l'Institut romand de santé au travail (IST), a expliqué devant la presse à Lausanne Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL. Elle mutualise tout ce qui concerne la formation et spécifie les domaines de compétences des trois sites géographiques.

La santé publique joue un rôle essentiel dans les questions de prévention, d'épidémiologie, de coûts et droits de la santé. Il est temps de mettre en valeur cette thématique en utilisant l'importante palette de compétences humaines, matérielles et financières des six partenaires, a ajouté le recteur. Le pôle genevois (UNIGE/HUG) assumera ainsi les questions de santé internationale et humanitaire, de prévention du cancer, du tabagisme et d'autres addictions, des domaines où Genève s'est déjà affirmée ces dernières années, a indiqué Jean-Dominique Vassali, recteur de l'UNIGE. La médecine dentaire figure également parmi ses attributions.

A Lausanne (UNIL/CHUV/IST), l'accent sera mis sur les maladies cardio-métaboliques, la prévention du sida, l'organisation des systèmes de santé, l'évaluation des soins dans les populations vieillissantes, la santé au travail, la biostatistique et les méthodes quantitatives. Autre point des plus importants selon M. Arlettaz, l'économie et le management de la santé.

Neuchâtel amène dans la corbeille de mariée son expertise dans le droit de la santé, a ajouté la rectrice Martine Rahier. Recherche, droits des patients, des assurances, gestion des erreurs médicales, autant d'enjeux complexes et d'une actualité brûlante, a-t-elle souligné. L'école aura pour mission d'organiser la formation continue postgrade. Dans un deuxième temps, elle pourrait se pencher sur la création d'un master et d'un doctorat. Elle mettra en commun ses forces pour des grands projets de recherche ou l'achat de banque de données, ainsi que dans le cadre d'expertises pour les pouvoirs publics. - (ats)